



# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 29

JANVIER 2015

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.

## Le Mot du Président

En ce début d'année, les bons vœux abondent de toute part, et les Amis du Parc ne sauraient se soustraire à une aussi sympathique tradition.

C'est ainsi, qu'après avoir souhaité - quelles que soient les difficultés de la période actuelle - bonheur, réussite et prospérité à tous les artisans de la construction du PNR des Ardennes, nous nous attardons sur ce qui devrait marquer l'année 2015 que nous nous apprêtons à vivre.

Rappelons au préalable que les Amis du Parc sont nés de la volonté des Élus, détenteurs du

pouvoir de décision, d'associer la société civile à la gouvernance du Syndicat Mixte du Parc.

Certes, représenter la société civile n'est pas une sinécure. Nous sommes en effet habitués au double cheminement de l'application de dispositifs « venant d'en haut »... fréquemment suivie de la remontée de mécontentements divers de la base.

Les Amis du Parc, eux, ont fait le choix de la coconstruction, se sentant directement interpellés par la véhémence exhortation à l'expérimentation lancée par le Président du Parc, Jean-Marie MEUNIER, à l'occa-

sion d'une déjà ancienne prise de contact.

Et ce que nous souhaitons pour cette année 2015, c'est bien la pérennisation de cette façon de travailler avec les Élus et les membres de l'Équipe technique du Parc.

Profitons en pour saluer et remercier, et de leur participation, et de leur soutien, tous les membres de notre association des Amis, qu'ils soient association eux-mêmes ou particulier.

**Bonne Année 2015  
à tous**

Stanislas WIATR  
[stanislas.wiatr@orange.fr](mailto:stanislas.wiatr@orange.fr)

## Marchés de Pays

Vendredi 09 janvier  
15h-20h  
à Maubert-Fontaine

Vendredi 30 janvier  
15h-20h  
à Renwez



### AGENDA DES AMIS

Bureau des Amis 19/01

Fédération des PNR, Commission Europe Internationale à Paris 20/01



# Charte des bonnes pratiques

Le PNR mène une démarche destinée à encourager une pratique raisonnée des loisirs motorisés sur son territoire. Depuis 2013, Élus, partenaires, associations et comités sportifs ont pris part à cette démarche concertée dont l'aboutissement était la signature d'une charte des bonnes pratiques.

## 6 associations signataires de la Charte des bonnes pratiques.

À Monthermé, en décembre dernier, 6 structures ont signé la Charte des bonnes pratiques et se sont engagées

à respecter des principes permettant d'assurer leur sécurité, la protection de l'environnement, et la cohabitation avec les propriétaires et les usagers des chemins.

Chaque structure s'est vue remettre un exemplaire de la Charte, également signée par André VINCENT, Vice-Président du PNR;

Les 6 structures signataires de la Charte des bonnes pratiques sont :

- Le comité départemental de motocyclisme
- Le motoclub du plateau de

Rocroi

- L'association Ardenne Quad Loisirs
- La société Arden-Rando-Quad
- Les gadouilleux de la Semoy
- Le réseau Quad'else ?

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



« Errer est  
humain,  
Pardoner  
est divin »  
A. Pope



## Fable du loup & du castor

### CASTOR & POILU

\* « Le castor détruit nos arbres » dit l'ardennais.

« Mais oui, mais non » répond le scientifique : la bestiole ne ronge, le plus souvent que les arbres à faible valeur marchande (saule, aulne, bouleau). Après avoir été coupés, ceux-ci développent leur système racinaire : les racines s'allongent, se multiplient et cela solidifie (!), renforce les ber-

ges contre l'érosion.

\* « À mort le loup ! » crie le français.

« Réfléchissons » conseille le spécialiste : les loups en meute tuent pour se nourrir selon une technique de chasse calme et concentrée ; un mouton à la fois.

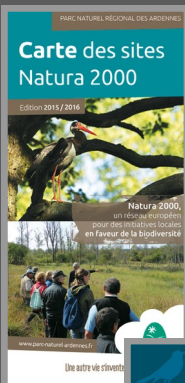
Si l'on tue un individu de la meute, celle-ci est désorganisée, affolée. Le loup devient fou de peine et d'angoisse, agressif, il attaque alors plu-

sieurs bêtes pour se défouler.

En Italie, en Espagne, pays d'élevage du mouton, il y a toujours eu des loups et les bergers ne demandent pas leur élimination. Ils savent vivre avec.

**Moralité : Avant de tuer ton voisin, apprends à le connaître.**

Nadine GOUGET



## Natura 2000 : bulletin et carte

### Édition du bulletin n°4 et d'une carte des sites

Le PNR vient d'éditer son bulletin d'information grand public des sites Natura 2000 « L'Arduinna » ainsi qu'une carte grand public des sites

Natura 2000 (localisation des sites, communes concernées, détails sur les milieux et les espèces présentes...) dont il assure l'animation.

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



## Prix Gauby Lagauche

### ENCORE UN PRIX GAUBY LAGAUCHE SUR LE TERRITOIRE DU PNR

Pour la 22ème année consécutive, le CESER de Champagne-Ardenne a organisé avec le concours de la Ligue de l'Enseignement, le prix Gauby Lagauche qui distingue les initiatives concourant, en région, au maintien ou à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

En 2014, le montant total annuel de ce prix atteint 45000 €.

Il comporte un prix général financé par le Conseil régional (15000 €). Il est complété par sept prix spéciaux, avec un ou plusieurs critères spécifiques d'un montant total de 30000 €, apportés par sept partenaires : Caisse d'Épargne, Caisse des Dépôts, Orange, Ville de Reims, SNCF, Groupe La Poste et EDF.

55 dossiers de candidature ont été reçus en 2014, dont 48 ont été jugés recevables.

Au final 7 lauréats ont été primés lors de la cérémonie du 20

novembre dernier.

#### 1<sup>er</sup> prix Gauby Lagauche 10000 €:

La commune de Cohons en partenariat avec l'Association « Les Escargots en folie » (52)

#### 2<sup>ème</sup> prix Gauby Lagauche 5000 €:

Association « Tinta'Mars » à Langres (52)

Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne 5000 €

et Caisse des Dépôts 4000 € :

#### « Les Maraîchers d'Arduina » à Auvillers les Forges (08)

*L'association « Les Maraîchers d'Arduina » a pour objet l'insertion professionnelle et sociale d'un public éloigné de l'emploi (conventionnée « entreprise d'insertion »). Le socle d'activité est celui de la production de légumes, fruits et fleur en agriculture biologique. L'association participe également à la requalification des paysages ruraux en développant une activité d'agriculture en maraîchage biologique. L'action concerne la mise en place de la production maraîchère sous serres froides et chaudes. Il s'agit d'optimiser le réseau de chaleur*

*par la contribution de l'unité de méthanisation d'ARCAVI (syndicat mixte chargé de l'enfouissement des déchets).*

#### Orange 4000 € :

La commune de Cohons en partenariat avec l'Association « Les Escargots en folie » (52)

#### Ville de Reims 5000 € :

L'École du Bio à Attigny (08)

#### SNCF 4000 € :

Communauté de Communes des Lacs de Champagne à Brienne Le Château (10)

#### Groupe La Poste 4000 € :

SCOP à domicile à Leuigny (51)

#### EDF 4000 € :

Association ARDEAR à Chaumont (52)

[www.ceser-champagne-ardenne.fr](http://www.ceser-champagne-ardenne.fr)



## Les Rendez-vous du Parc 2015 se préparent

- Vous aimez notre Parc naturel
- Vous aimeriez faire partager à un public intéressé l'un de vos coup de cœur :

- \* Pour un aspect de son patrimoine
- \* Pour une façon de le valoriser
- \* Pour les savoirs faire que l'on y rencontre
- \* Pour les initiatives de ses habitants favorisant le développe-

ment économique et le savoir-vivre ensemble.

- Alors nous pouvons voir comment monter une action de découverte (sortie animée, soirée d'information et/ou débat, etc...)
- Prenez contact dès que possible

[amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com)

**Le Guide des Rendez-vous du Parc 2015 s'ouvre à vous**

- Votre association organise sur le territoire du Parc une manifestation en rapport avec les mêmes thèmes.
- Elle peut alors figurer dans le guide 2015.
- Faites-nous le savoir avant le **15 janvier prochain**, date butoir pour la mise en page de la brochure.

**Stanislas WIATR**

[stanislas.wiatr@orange.fr](mailto:stanislas.wiatr@orange.fr)

# LE **MAG** QUI INSPIRE LE QUOTIDIEN



La Fédération Connaître et Protéger la Nature, vous propose de découvrir le magazine UP

Magazine trimestriel, UP le mag inspire le quotidien de ses lecteurs pour un cadre de vie plus social, durable et responsable.

Portraits et rencontres de personnes « inspirantes », reportages au sein d'entreprises ou d'associations porteuses d'initiatives, idées

concrètes et solutions dans divers domaines, UP le mag se fait l'écho de l'innovation sociale, du développement durable et de la consommation responsable.

Le site [www.up-inspirer.fr](http://www.up-inspirer.fr) permet d'accéder à des contenus exclusifs et d'être informé des événements qui font bouger la France.

Djamil SAAD [info@fcfn.org](mailto:info@fcfn.org)



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

## Appel à cotisation 2015

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET : .....

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - [amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com) - [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

